

Une journée et demie d'accueil permet au groupe d'apprendre à se connaître au travers de jeux qui créent une dynamique propice à la création du groupe. Sensible aux spécificités de la formation d'adultes, les coordinatrices proposent un suivi personnalisé tout au long de la formation et jusqu'à l'obtention du mémoire.

• *Les objectifs de la formation*

A l'issue de leur formation, les stagiaires doivent avoir acquis les compétences leur permettant de :

- Intégrer le processus général de médiation : analyser la demande et la situation familiale dans toutes ses dimensions sociologiques, psychologiques, juridiques et financières, orienter si nécessaire les demandes vers les autres professionnels du champ familial.
- Mettre en œuvre un processus de médiation familiale : conduire un entretien de médiation avec les adultes et/ou des enfants, gérer les conflits interpersonnels et dépasser les "impasses", établir les différents budgets de la famille, rédiger des accords de médiation pouvant être soumis à l'autorité judiciaire.
- Développer des actions de promotion et de développement de la médiation familiale.

Le cursus de formation doit également leur permettre d'assimiler les règles déontologiques de leur future pratique professionnelle.

• *Les outils pédagogiques proposés*

L'enseignement théorique de médiation familiale a pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la médiation familiale en articulant théorie et pratique dans les enseignements dispensés dans le cadre des unités de formation contributives. Les apports conceptuels indispensables sont complétés par des mises en situation sous forme :

- de jeux de rôle simulés par les stagiaires puis analysés et commentés par le groupe sous la direction des enseignants,
- d'analyse des cas présentés oralement ou par support multimédia,
- de théâtre interactif,
- d'exercices de communication réalisés en petits groupes.

Le dispositif du DEMF est une formation pour adultes, de type alternance, elle prend appui sur une pédagogie interactive faisant appel à des enseignements théoriques alternant avec des mises en situation afin de mobiliser les compétences des participants.

• *La co-animation*

En raison des particularités de la formation à la médiation familiale évoquées plus haut, l'APME-FORMATION prévoit que les enseignements professionnels seront délivrés en co-animation. Cette forme pédagogique lui permet d'assurer la cohérence des interventions et la faisabilité du travail en groupe restreint qu'exige la pédagogie de mise en situation et d'apprentissage par le jeu de rôle sur des promotions d'une vingtaine de personnes. Ainsi les Enseignants médiateurs sont accompagnés par l'une des Coordinatrices pédagogiques.

Le décret n° 2003-1166 du 2 décembre 2003 a créé un Diplôme d'État de Médiateur Familial délivré par le Préfet de Région, sous la responsabilité pédagogique de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale. Les modalités d'organisation de la formation sont aménagées par un arrêté du 12 février 2004. L'UFR DSP de l'Université Paris Nanterre est agréé pour délivrer l'enseignement qui conduit à l'obtention du Diplôme d'État (agrément n° 2004-979 en date du 8 décembre 2004) et assure, en collaboration avec l'Association Père-Mère-Enfant-Formation, la préparation à ce diplôme.

Objectifs

A l'issue de leur formation, les stagiaires doivent avoir acquis les compétences leur permettant de :

- rattacher l'action au processus général de médiation: analyser la demande et la situation familiale dans toutes ses dimensions sociologiques, psychologiques, juridiques et financières, orienter si nécessaire les demandes vers les autres professionnels du champ familial.
- mettre en œuvre un processus de médiation familiale : conduire un entretien de médiation avec les adultes et/ou des enfants, gérer les conflits interpersonnels et dépasser les blocages, établir les différents budgets de la famille, rédiger des accords de médiation pouvant être soumis à l'autorité judiciaire.
- développer des actions de promotion et de développement de la médiation familiale.

Le cursus de formation doit également leur permettre d'assimiler les règles déontologiques de leur future pratique professionnelle.

Stages

Le stage pratique doit se dérouler, pendant la deuxième année de formation, dans un service pratiquant la médiation familiale. Réalisé sous la direction d'un médiateur référent, il a pour but de faire connaître au stagiaire tous les stades du processus de médiation familiale.

Le stagiaire devra donc :

- Observer et/ou participer au fonctionnement du service qui l'accueille,
- Participer à un processus complet de médiation familiale, sur une ou plusieurs médiations,
- Observer et analyser les pratiques du médiateur en exercice,
- Expérimenter son niveau d'intégration et d'appropriation de l'enseignement théorique.

Admission

Publics

Conditions d'admission

Le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales (art. L.451-1 du Code de l'Action sociale et des Familles) ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du Code de la Santé publique
- Etre titulaire d'un diplôme national au moins de niveau II des professions juridiques, psychologiques ou sociologiques (licence ou maîtrise) délivré par un EPCSCP ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat
- Etre titulaire d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Inscription

Le processus d'admission en formation se déroule actuellement, pour la prochaine rentrée de janvier et chaque année, à partir de mai. Les candidatures sont traitées au fur et à mesure de leur arrivée.

1 - Cette formation vous intéresse ; déposez un dossier de candidature muni des justificatifs demandés ;

Ce **dossier peut être téléchargé en cliquant [ici](#)**

Pour financer votre formation, contactez votre service RH ou Formation (vous devez formuler votre demande 3 à 4 mois avant le début de la formation). Nos services peuvent vous conseiller.

2 - Votre dossier complet sera examiné en vue de la recevabilité administrative de votre demande.

3 - Si votre dossier est retenu, vous serez reçu en entretien individuel avec les Responsables pédagogiques au cours duquel seront évaluées vos motivations, capacités et qualités à intégrer le processus de formation.

4 - Après votre admission à la formation et la confirmation du financement, la Chargée de formation vous reçoit pour procéder à votre inscription administrative. Une convention sera établie.

Programme

Calendrier et rythme :

Durée de la formation: 609h

• Année 1 :

Enseignements théoriques et pratiques : 420h

• Année 2 :

Enseignements théoriques et pratiques : 84h + Stage : 105h

Rythme : Alternance / temps partiel

Programme :

LA MÉDIATION

Introduction, historique de la médiation. Le conflit et la communication

LA MÉDIATION FAMILIALE

Étapes et processus de la médiation familiale

Les différents courants de la médiation familiale. Présentation du modèle pédagogique et son intégration étape par étape.

Approfondissement de certains sujets de la médiation familiale ou certains enjeux de la médiation familiale (résidence en alternance, violences conjugales, l'enfant en médiation familiale, les écrits en médiation familiale, l'autorité parentale...)

Approfondissement de certains domaines de la médiation familiale (médiation familiale internationale, médiation de succession, médiation protection de l'enfance...)

Journées d'intégration du processus de médiation familiale avec des mises en pratique

ANALYSE DE PRATIQUE PRE-PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNEMENT DU STAGE

MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE

DROIT

- Droit de la famille (Introduction au droit de la famille : de la personne à la famille; les principales sources juridiques; l'organisation judiciaire / les différentes formes d'union : le mariage; les unions hors mariage / les conditions de séparation du couple : divorce, séparation et fin de PACS / Parenté / Parentalités - familles plurielles : la filiation; la famille homoparentale
- Droit patrimonial de la famille (introduction; les aspects patrimoniaux de l'union / les aspects patrimoniaux de la séparation; thèmes transversaux (logement de la famille, surendettement, libéralités entre époux)
- Les procédures en droit de la famille

PSYCHOLOGIE

- Études des structures familiales / Développement psycho-affectif et construction identitaire de l'enfant / Processus de construction du couple / Effets psychologique du conflit sur la famille / Psycho-pathologie de la famille / l'intimité du couple / La transmission générationnelle / Introduction à la systémie

SOCIOLOGIE

- Evolution socio historique de la famille/ anthropologie de la famille et de la parenté/ interculturalité et famille/ du couple à la parentalité, les liens familiaux.

Débouchés

Niveau de sortie

Niveau II

Débouchés professionnels

Médiateur-trice familial-le

Contacts

Responsables pédagogiques

Responsables de la formation :

Mme Nathalie BEZIAT-LANGLOIS et M. Frédéric PENANT

Contacts formation continue

Gestionnaire de formation :

Mme Sarah BIGIAOUI

sarah.bigiaoui@parisnanterre.fr / 01 40 97 71 30

Service Formation Continue DSP

Mis à jour le 08 juillet 2019

▶ UFR de rattachement

[Droit et Science Politique \(DSP\)](#)

Paris Nanterre

ne Veil

ue de la République

anterre Cedex

ANTERRE

0 97 77 59

0 97 47 73

[et](#)

▶ Stages

pratique doit se dérouler, pendant la deuxième année de formation, dans un
atiquant la médiation familiale. Réalisé sous la direction d'un médiateur référent,
out de faire connaître au stagiaire tous les stades du processus de médiation
l i a l e .

ire devra donc :

observer et/ou participer au fonctionnement du service qui l'accueille,

participer à un processus complet de médiation familiale, sur une ou plusieurs
médiations,

observer et analyser les pratiques du médiateur en exercice,

expérimenter son niveau d'intégration et d'appropriation de l'enseignement
orique.

▶ En savoir plus

[pédagogiques](#)

▶ Renseignements pratiques

Secrétariat
suaoui@parisnanterre.fr

```
*/ @font-face {font-family:"Cambria Math"; panose-1:2 4 5 3 5 4 6 3 2 4; mso-font-charset:0;
ily:roman; mso-font-pitch:variable; mso-font-signature:3 0 0 0 1 0;}@font-face
anose-1:2 15 5 2 2 2 4 3 2 4; mso-font-charset:0; mso-generic-font-family:swiss;
e; mso-font-signature:-536859905 -1073732485 9 0 511 0;} /* Style Definitions */
Normal, div.MsoNormal {mso-style-unhide:no; mso-style-qformat:yes; mso-style-parent:"";
bottom:.0001pt; mso-pagination:widow-orphan; font-size:12.0pt;
font-family:"Calibri",sans-serif; mso-ascii-font-family:Calibri; mso-ascii-theme-font:minor-latin;
mso-fareast-font-family:Calibri; mso-fareast-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri;
mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-bidi-font-family:"Times New Roman"; mso-bidi-theme-font:minor-bidi;
mso-fareast-language:EN-US;}MsoChpDefault {mso-style-type:export-only; mso-default-props:yes;
font-family:"Calibri",sans-serif; mso-ascii-font-family:Calibri; mso-ascii-theme-font:minor-latin;
mso-fareast-font-family:Calibri; mso-fareast-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri;
mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-bidi-font-family:"Times New Roman"; mso-bidi-theme-font:minor-bidi;
mso-fareast-language:EN-US;}@page WordSection1 {size:612.0pt 792.0pt; margin:70.85pt 70.85pt 70.85pt
70.85pt; mso-header-margin:36.0pt; mso-footer-margin:36.0pt; mso-paper-source:0;}div.WordSection1
{page:WordSection1;}--</style></em></em></span></a></span></span><span style="color: black;"><span
style="color: black;"><span><em>Tel : </em></span>01 40 97 71&nbsp;&nbsp;&nbsp;30<br />(B&acirc;t. S.&nbsp;&nbsp;&nbsp;Veil (F) -
Bureau 101C)</span></span><br />&nbsp;&nbsp;&nbsp;<br /><u><span><u><strong><u><strong><br
/>suiou@liste.parisnanterre.fr</a><br /></span></u><span><em>B&acirc;t. E - Bureau E.14</em><br
/></span><span><em>Site :</em><a
href="/service-suiou/accueil/suiou-anciennement-caciope-accueil-285523.kjsp?RH=for_dipg%E9n"
class="lien_interne"><em> suiou.parisnanterre.fr</em></a></span><u><span><br /><br
/><u><strong><u><strong>sarah.bigiaoui@parisnanterre.fr</a><br /></em></em></span><span><em>Tel : 01 40 97 71
30<br />B&acirc;timent S.&nbsp;&nbsp;&nbsp;Veil (F)</em> <br /><em>Site :</em></span><u><span><em>
</em></span></u><a href="https://formation-continue.parisnanterre.fr/"
class="lien_interne"><span><em>formation-continue.parisnanterre.fr</em></span></a><u><span><br /><br
/><br /></span></u> </div><!-- .encadre_contenu .encadre__contenu .encadre_fiche .encadre /**/
```

Livrets pédagogiques

Pour plus d'informations sur les diplômes, consultez les [livrets pédagogiques](#).

Secrétariats pédagogiques

Contactez les [secrétariats pédagogiques](#) des formations dispensées à l'UFR DSP.

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/preparation-au-diplome-d-etat-de-mediateur-familial-97313.kjsp?RH=146047320189>